

Commune de  
**Saint-Christol**  
Ardèche

Le village - 07160 SAINT-CHRISTOL  
Téléphone : 04 75 29 23 69  
E-mail : mairie.st.christol@orange.fr

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2024**

Présent.e.s :

Karine BROSSE, Danielle COULOMB, Érika COULOMB, Nicolas FREYDIER, Christophe HUBAC, Michèle HUBAC et Guy MILLER.

Excusé.e.s ou représenté.e.s :

- Jean-Luc GROUSSET donne pouvoir à Nicolas FREYDIER
- Anne-Sophie PETREL, excusée

Le conseil municipal de Saint-Christol (Ardèche), légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 19 juillet 2024, dans la salle de la mairie à 20h.

**1/ Désignation d'un secrétaire de séance : Christophe HUBAC.**

**2/ Approbation du PV du conseil municipal du 31 mai 2024 à l'unanimité.**

**3/ Soumis à délibération**

➤ Achat d'un terrain à Sartron pour la réalisation de places de stationnement.

Le maire demande au conseil municipal de lui donner pouvoir afin de réaliser l'acquisition de la parcelle n°0460, section B. Cette parcelle permettra de réaliser des places de stationnement pour les logements communaux situés à Sartron.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

**4/ Non soumis à délibération**

➤ Point travaux

- L'épareuse est passée sur la commune afin d'effectuer le fauchage des abords des voiries communales.
- L'employé communal est en train de terminer le fauchage sur la commune (écharlives, chirouze, verger vitrine...)
- Quelques devis sont à prévoir afin d'évaluer le coût des travaux suivants : places de stationnement à Sartron, coupe d'eau à la Farge.
- Goudronnage : cette année, il est prévu de réaliser uniquement de l'enrobé à froid.
- DFCI : prévoir un passage de l'épareuse en septembre 2024 suite à une végétation abondante cette année.

- Fibre : le remplacement des poteaux est en cours. La route départementale D277 sera fermée à la circulation à Sartron du 1<sup>er</sup> au 8 août prochain (de 7h30 à 17h).
- Prévoir le déplacement du panneau d'affichage de la Théoule afin de pouvoir installer le composteur du Sictomsed.

➤ Commission logements et gîtes communaux

- Logements : Une fuite à la chaudière du logement en haut de Sartron, a provoqué quelques marques dans le logement du bas au niveau de salle de bain, sans gravité. Mr VIALATTE a pu rapidement réparer la fuite présente sur la chaudière.  
Le logement du bas subit toujours de gros problèmes de moisissures dans les chambres essentiellement, sur les murs, les sols et les meubles.

Les locataires se proposent de repeindre les murs en appliquant un fongicide avant la peinture qui pourrait ralentir la réapparition de la moisissure.

Le déshumidificateur électrique de la commune qui est chez eux ne fonctionnant plus.

*Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'achat d'un produit fongicide et d'une peinture afin de rénover les chambres du logement et donne son accord pour que les locataires en effectuent la pose avant le 30 septembre prochain pour que le séchage s'effectue dans de bonnes conditions.*

- Gîtes : Le gîte du bas est très humide, jusqu'à parfois mouiller les sols, à voir s'il sera possible de continuer de le louer dans l'état. Cette année très pluvieuse n'arrange rien.

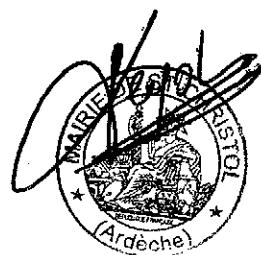
*Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la possibilité de louer les gîtes à partir de 4 jours / 3 nuits.*

➤ Recensement 2025

- La population de notre commune devra être recensée du 16 janvier au 15 février 2025. Le conseil municipal nomme, à l'unanimité, Christophe HUBAC, comme coordonnateur communal.

La séance est levée à 21h45.

Le Maire,  
Nicolas FREYDIER



Le Secrétaire de séance,  
Christophe HUBAC

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Christophe HUBAC".